



Action Caritas Suisse
des Aveugles



Rapport annuel 2022

Rapport de prestations 2022

Éditorial	3
Rapport du directeur	4
Rapport formation et loisirs	5
Conseils et accompagnement	8
Relations publiques, renforcement du bénévolat	10
Finances, bilan, annexe	11
Rapport de l'organe de révision	20
Legs et contributions de fondations	21
Revue enregistrées	21
But et organe de direction	22
Membres et collaboratrices/collaborateurs	23
Adresses des sections	24

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

C'était tellement libérateur de ne plus avoir de directives, de ne plus devoir annuler des cours ou d'autres manifestations. Nous sommes heureux de ne plus devoir dire à nos membres et clients ce qui est autorisé ou non. Pour notre personnel également, le travail est redevenu plus agréable et leur travail ne consiste plus uniquement à appliquer des règles et à imposer des restrictions. L'époque du Coronavirus appartient définitivement au passé et nous regardons vers l'avant.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir fêter un anniversaire remarquable en 2023, celui de nos 90 ans. La CAB a été fondée en 1933. Il y aura certainement des événements particuliers cette année, que nous aurons le plaisir d'évoquer dans le prochain rapport annuel. Ceci aussi parce que vous, chers lecteurs et lectrices, donateurs et donatrices, amis et amies et organisations partenaires, sont restés fidèles durant toutes ces années et parce que vous nous soutenez toujours. Grâce à votre sympathie, vous nous permettez d'offrir de nombreuses prestations à nos membres et clients, ce dont nous vous sommes reconnaissants.

Ruth Häuptli
Présidente



Consolidation après les restrictions du Covid

Au niveau stratégique, la révision de la mission, de la vision, de la charte et des statuts a constitué le plus grand défi de la CAB en 2022. La formulation d'une mission est une affaire délicate qui nécessite une grande ouverture d'esprit et la volonté de changer. Dans l'environnement actuel, qui évolue rapidement, une organisation d'entraide comme la CAB doit s'interroger en permanence sur sa raison d'être, sa mission et la manière dont elle peut la remplir. Le comité central s'est attelé à cette tâche et a mené à bien le processus avec beaucoup d'engagement. Une fois la mission clarifiée, la vision et les lignes directrices ont pu être construites sur cette base. L'une des conséquences a été l'arrêt du travail avec les personnes sourdes-aveugles et malentendantes-malvoyantes. À l'avenir, ces personnes continueront à bénéficier de conseils compétents de la part d'organisations partenaires.

La nouvelle mission et la charte ont également été intégrées dans les statuts, comme un fil rouge. Outre les thèmes mentionnés, une révision des statuts est devenu nécessaire, car l'adhésion à la CAB a fondamentalement changé. Jusqu'en 2022, les personnes physiques peuvent être exclusivement membres d'une section de la CAB. Après la dissolution de quatre sections au cours des dernières années, en raison de problèmes de succession au sein des organes de la section et de la structure d'âge des membres, un nouveau départ s'impose. Les statuts révisés permettent désormais aux personnes physiques de devenir membres directs de la CAB, en plus des sections restantes, via une demande adressée au secrétariat. Pour les trois sections restantes, qui sont des associations indépendantes, cela ne change pas pour le moment. Dans les nouveaux statuts, la pondération des voix des délégués des sections et des voix des membres directs lors de l'assemblée générale est réglée de manière arithmétique.

Sur le plan opérationnel, l'année s'est déroulée sans surprise. Afin de réduire le capital du fonds de fluctuation qui s'était gonflé les années précédentes, suite aux restrictions imposées par le Covid, nous avons considérablement réduit la collecte de fonds.

Les recettes de la collecte de fonds et des dons sont malgré tout nettement supérieures au budget, ce dont nous sommes très reconnaissants à nos donateurs et donatrices.

Dans le domaine des cours, nous avons pu apporter la preuve, avec 1 836 jours de cours (cours de plusieurs jours), que nous pouvons remplir sans problème l'objectif fixé sans restrictions (dues à la pandémie).

Dans le domaine du conseil, nous avons pu, grâce à la collaboration avec la Zürcher Sehhilfe, facturer 2 190 heures de consultation et ainsi presque remplir la prestation convenue.

Les organisations dans le domaine de la cécité et de la malvoyance collaborent très étroitement et efficacement, dans une dynamique positive. La CAB dispose d'un bon réseau et participe activement à différents comités stratégiques et opérationnels dans le domaine de la cécité. En 2023, les négociations avec l'Office fédéral des assurances sociales pour la nouvelle période contractuelle 2024-2027 débuteront sous l'égide de notre association faïtière, l'UCBA.

Nous nous réjouissons de fêter les 90 ans de la CAB et d'accueillir de nombreux nouveaux membres

Rudolf Rosenkranz
Directeur général

Créer un accès aux offres de formation continue

Notre objectif principal reste d'offrir aux personnes atteintes d'un handicap visuel ou de plusieurs handicaps, l'accès à des offres de formation continue qui ne seraient pas possible sans notre soutien, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en 2014, qui engage la Suisse à devenir une société inclusive. Il s'agit notamment de proposer des supports de cours accessibles, un personnel spécialisé formé, compétent et sensibilisé et, bien entendu, des offres de cours visant à maintenir et à

promouvoir l'autonomie, la santé physique et psychique, à donner des impulsions pour l'organisation personnelle des loisirs et à créer un réseau de contacts sociaux. C'est à la fois notre motivation et notre défi de couvrir autant que possible tous les besoins qui contribuent au bien-être de nos clients.

Les activités sportives exigeantes sont tout aussi importantes que les moments de calme et de détente.



Formation et loisirs

Offres de montagne et de randonnée

Outre les semaines de randonnée au Tessin, à Davos et dans le Saanenland, une semaine de séjour en montagne et d'escalade a été organisée pour la première fois sous la direction de Manuel Bär. L'Engstlenalp a été le point de départ de ces journées de randonnée pleines d'aventures. Équipé du matériel adéquat, le groupe s'est aventuré dans des itinéraires vertigineux en montagne sous la direction du guide de montagne Seth Fröhlich.

Une rencontre avec le chanteur et compositeur Peter Reber

Les Journées culturelles du lac de Thoue ont eu lieu en juillet. L'évaluation du cours a clairement mis en évidence ce qui a été le véritable point fort, à savoir la visite exclusive du célèbre chanteur et compositeur Peter Reber. Lorsque nous lui avons demandé s'il pouvait imaginer une telle chose, il a spontanément accepté. Il nous a réjouis la veille de notre visite à la comédie musicale en nous racontant des histoires passionnantes sur sa vie. Nous avons

ainsi appris comment la chanson «I fross grüeni Banane» a vu le jour. Il a bien sûr apporté sa guitare et le public ne s'est plus arrêté pendant le «Hippiegschpängschtli». Il a ensuite pris le temps de discuter, de prendre des photos et de signer des autographes avant de se précipiter vers son rendez-vous suivant.

Notre semaine de randonnée dans le Saanenland, sous la direction de Daniela et Daniel Borter, a également affiché complet en un rien de temps. Nombreux sont ceux qui connaissent la région depuis l'époque de l'hôtel pour aveugles Solsana. Outre de magnifiques randonnées, une conférence sur les herbes médicinales était au programme. Une participante aveugle au cours a été tellement enthousiasmée qu'elle souhaite poursuivre sa formation dans ce domaine.

En 2022, nous avons proposé plusieurs cours de pâtisserie d'une journée ou de plusieurs jours. Des pains d'épices, des petits gâteaux, des pains et bien d'autres choses encore ont été pétris, façonnés, cuits et emballés avec



amour. Parallèlement, les participants ont appris quels sont les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un pain personnel à la maison.

Sur les traces de Claire et de François, avec une touche d'italianità

En projet depuis 2019, le voyage à Assise a finalement eu lieu. Quelle joie! 16 personnes se sont mises en route par des températures printanières et se sont laissées inspirer par l'histoire et l'esprit de saint François et de sainte Claire, sous la direction de Nadja Rudolf von Rohr et Monika Hug. La collaboration avec la communauté franciscaine (CF) est un enrichissement pour les deux parties: la CF quant à elle organise le voyage, se met à la recherche d'accompagnateurs prêts à s'engager dans un voyage avec des personnes malvoyantes et aveugles. De son côté, la CAB prépare ces personnes à la tâche d'accompagnateur et les forme en conséquence à l'occasion d'un cours de sensibilisation sur place.

Programme de cours pour la première fois en régie propre

Après une longue réflexion, la CAB a décidé de suivre le souhait de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) et de publier à l'avenir son propre programme de cours. Il doit être accessible, clairement structuré et si possible imagé. Au sein de la BIKO (commission de formation de la FSA, de l'USA et de la CAB), le souhait de proposer une plate-forme Internet commune «www.coursplus.ch», devient réalité. Ce nouveau site Internet rassemble en permanence toutes les offres de cours des trois organisations et les répertorie par ordre chronologique.

Offres de formation pour les responsables de cours, les collaborateurs bénévoles et les civilistes

Après une pause de deux ans, la journée des moniteurs de cours organisée conjointement par la FSA, l'USA et la CAB a eu lieu le 10 septembre 2022. Lors de trois journées d'in-



troduction et de sensibilisation, nous avons pu préparer 23 personnes à leur future tâche.

La journée des responsables de cours et des accompagnateurs organisée le 29 avril a rencontré un énorme succès. Près de 50 personnes ont participé à l'offre de formation continue à Lenzbourg. Nous avons visité le département des moyens auxiliaires et de la basse vision de l'UCBA et avons profité du printemps au château de Lenzbourg.

Lieux de rencontre

131 collaborateurs bénévoles ont participé à nos cours pendant un total de 1761 jours. Si ce n'est pas une raison pour faire la fête! Je tiens à remercier notre personnel de cours fidèle et engagé, nos responsables de cours, nos bénévoles et nos civilistes, mais aussi nos participants aux cours. Ils s'engagent tous dans des expériences de groupe d'un genre particulier et créent sans cesse des lieux de rencontre, d'échange et de partage.

*Andrea Vetsch
Responsables formation et loisirs*

Le changement comme constante

Outre la levée des mesures nationales contre le Covid au printemps et un retour au quotidien normal des consultations, l'année 2022 a surtout été marquée, dans le domaine du conseil social, par la collaboration avec la Zürcher Sehhilfe et quelques changements internes.

À partir du mois de mars, les assistantes sociales de la CAB ont travaillé une journée par semaine dans les bureaux de la Zürcher Sehhilfe,

où elles ont conseillé les clients en collaboration avec l'équipe de rééducation. Outre la poursuite des consultations avec les clients existants, une grande partie de l'activité de conseil a consisté en des premières consultations pour les personnes nouvellement touchées par un handicap visuel ou dont le handicap visuel s'est aggravé au point de nécessiter des conseils et des moyens auxiliaires. La première partie d'une première consultation a lieu chez un spécialiste



de la basse vision. Il comprend un examen de la vue et des conseils sur les aides visuelles. La deuxième partie de la première consultation est couverte par la consultation sociale. Il s'agit de déterminer quels sont les besoins de soutien des personnes concernées au quotidien, de les informer sur les services et les offres et de leur présenter différents moyens auxiliaires.

La collaboration entre la CAB et la Zürcher Sehhilfe a été profitable à différents niveaux. Le service social de la CAB a ainsi pu acquérir des connaissances supplémentaires sur les prestations et les moyens auxiliaires, profiter de l'étroite collaboration au sein des différents secteurs de réadaptation de la Zürcher Sehhilfe et gagner de nouveaux clients. De son côté, la Zürcher Sehhilfe a pu remettre des heures de consultation au service social de la CAB. Enfin, les clients ont pu profiter de l'offre étendue et des connaissances spécialisées des deux organisations.

Outre la reprise des consultations à la Zürcher Sehhilfe, le service social de la CAB a continué à conseiller et à accompagner les anciens clients de la CAB en 2022. Dans le cadre du conseil social, de l'accompagnement social et du conseil par les pairs, la situation individuelle des clientes et clients est prise en compte et des possibilités de soutien sont recherchées en commun. Après deux années de défis et de mesures restrictives, la plupart des consultations ont pu avoir lieu comme d'habitude cette année. Les clients apprécient particulièrement le fait que les consultations puissent avoir lieu à leur domicile. Beaucoup ne peuvent pas quitter leur logement sans aide extérieure. Se rendre dans un centre de consultation constituerait pour eux un obstacle trop important. Grâce à l'offre de conseil de la CAB, ils bénéficient eux aussi d'un soutien simple.

Depuis le milieu de l'année, le service social de la CAB s'occupe désormais exclusivement des personnes aveugles et malvoyantes. Lors de l'assemblée des délégués de mai 2022, les délégués avaient approuvé, sur proposition du comité central de la CAB, la modification des statuts et décidé ainsi d'abandonner le travail avec les personnes sourdes et aveugles. Le service social avait de moins en moins de clients sourds et aveugles. Cela a eu pour conséquence une diminution des connaissances spécifiques dans le travail avec ce groupe de clients. Une activité de conseil de qualité ne pouvait plus être maintenue. Les clients restants continuent tous d'être suivis par des organisations partenaires spécialisées et sont donc bien pris en charge.

En juin, Stéphanie Scherrer a quitté la CAB. Son travail a été une contribution précieuse pour les clients et était très apprécié. En raison de la baisse de la charge de travail dans le service social et de l'augmentation du temps de travail de Nina Zimmermann, son poste n'a pas été repourvu. Le travail avec les clients a ainsi pu être entièrement repris par les membres restants de l'équipe. Les clients pouvaient à tout moment recourir à l'ensemble des prestations de conseil de la CAB.

Nina Zimmermann
Conseil social

Expérimenter soi-même la cécité : c'est impressionnant

En ce qui concerne le travail de relations publiques et de sensibilisation en 2022, il n'y a pas eu seulement des visites de classes. Dans le cadre d'ateliers, les jeunes ont fait l'expérience de se déplacer à l'aveugle et d'écouter une balle à sonnette, d'être guidés sans voir, de guider les aveugles et d'attirer l'attention sur les dangers. En outre, le responsable des relations publiques, Roland Gruber, a soutenu des jeunes qui ont rédigé un travail d'approfondissement sur le thème du handicap visuel pour leur formation. Lors de la journée Futur en tous genres (10 novembre), une jeune a fait une visite à la CAB. Elle a appris à connaître les moyens auxiliaires spécifiques aux aveugles et a fait l'expérience de manger et de boire sans voir au bar dans l'obscurité.

Le 31 mars, la CAB a eu l'occasion de présenter son offre au groupe de rencontre de Thoune de l'Union suisse des aveugles. La collaboration entre les organisations d'aveugles est importante pour la CAB. L'exposé et l'échange à Kiesen ont suscité un vif intérêt.

En ce qui concerne les relations avec les médias, les canaux habituels ont été utilisés: le site Web de la CAB, la rubrique dans VoiceNet (système d'information téléphonique), Facebook et la lettre d'information électronique NÄHER an, désormais bien établie.

Depuis quelques années, la CAB assure le suivi conceptuel de la maison Smaragd à Wangs. C'est devenu un petit lieu de villégiature familial et raffiné pour les personnes qui ont besoin d'un peu plus de soutien pendant leurs vacances. www.haus-smaragd.ch/

Comme par le passé, Roland Gruber, lui-même concerné, représente la CAB dans le groupe

d'accompagnement Personnes handicapées visuelles dans les transports publics ainsi que dans le groupe de travail spécialisé Gare CFF. À cela s'est ajouté en 2022 un groupe d'accompagnement pour deux grands projets des CFF dans la région de Zurich. Outre les réunions de travail, plusieurs visites sur le terrain ont été organisées: Par exemple, la «compatibilité avec les aveugles» des nouveaux boutons d'appel d'urgence a été testée et évaluée sur plusieurs compositions de train, et l'effet d'éblouissement des E-Panels (panneaux publicitaires électroniques) dans les gares a été étudié. Les collaborateurs de l'entreprise EAO à Olten, qui fabrique entre autres des signaux acoustiques de porte et de localisation pour les véhicules de transport public, ont été sensibilisés: les quatre collaborateurs se sont montrés profondément impressionnés lorsque, dans la gare bruyante d'Olten, ils ont dû trouver la porte d'un train sur le point de partir, sans voir et seulement équipés d'une canne blanche.

Les prestations de la CAB, telles que la collaboration à l'élaboration de mesures appropriées et adéquates pour les personnes malvoyantes dans les transports publics et le travail de sensibilisation dans les classes et auprès des adultes, sont possibles grâce aux prestations fédérales ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des handicapés (PROSPREH).

Roland Gruber
Conseil et relations publiques

Comptes annuels

BILAN au		31.12.2022	31.12.2021
	Annexe	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités	1	1'875'116	2'515'083
Autres créances		5'408	3'374
Compte de régularisations actifs		2'471	1'330
Fonds de roulement		1'882'996	2'519'787
Placements	2	1'942'068	1'582'254
Reserve employer OPP	2	140'756	140'405
Immobilisations Secrétariat central, Zurich:	3		
Equipement		3	3
Véhicules		1	1
Informatique		3	3
Immobilisations Bibliothèque des aveugles, Landschlacht:	3	1	1
Immobilisations		2'082'832	1'722'667
Résultat annuel Perte nette		35'871	
Total ACTIFS		4'001'699	4'242'454
Total Actifs			
Créances et dettes de livraisons et prestations		-	-
Autres créances	4	44'244	40'346
Comptes de régularisations passifs	5	52'731	47'384
Capital étranger à court terme		96'975	87'730
Provisions	6	56'000	56'000
Capital étranger à long terme		56'000	56'000
Total capital étranger		152'975	143'730
Fonds d'utilisations déterminées		28'280	28'280
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI		335'070	1'026'775
Capital d'utilisations déterminées et libre		363'350	1'055'055
Provisions Art. 74 IVG	6	441'705	-
Provisions		441'705	-
Capital libre généré		3'043'669	2'564'731
Résultat annuel		-	478'938
Capital d'organisation		3'043'669	3'043'669
Total PASSIFS		4'001'699	4'242'454

Compte d'exploitation

	Annexe	2022 en CHF	2021 en CHF
Bénéfices collectes de fonds		749'208	1'195'926
Contributions reçues disponibles		712'417	1'022'657
Legs disponibles		36'791	173'269
Contribution des pouvoirs publics		764'828	764'828
Aides financières AI pour prestations fournies		764'828	764'828
Revenus provenant de prestations fournies		230'861	192'079
Contribution de participants		230'661	191'829
Contribution des membres		200	250
Produits exceptionnelles		351	67'970
Produit exceptionnel à la période		351	67'970
Recettes d'exploitation		1'745'248	2'220'803
Frais de projet		-1'443'419	-1'341'415
Frais de personnel	8	-753'833	-687'307
Soutien de personnes et sections		-20'437	-23'844
Frais d'exploitation		-666'139	-614'987
Frais d'entretien		-3'010	-10'012
Amortissements	3	-	-5'265
Collecte de fonds/frais généraux de publicité		-239'341	-351'250
Frais de personnel pour la collecte des fonds		-21'034	-20'870
Frais d'exploitation pour la collecte des fonds		-218'307	-330'380
Dépenses administratives		-170'656	-149'380
Frais de personnel	8	-128'644	-115'074
Frais d'exploitation		-39'904	-30'941
Frais d'entretien		-2'108	-2'049
Amortissements	3	-	-1'316
Charges d'exploitation		-1'853'416	-1'842'045
Résultat d'exploitation		-108'169	378'758
Résultat financier		-158'696	95'079
Résultat financier		12'936	91'662
Charges financières		-171'632	3'417
Résultats immobiliers		-19'006	5'102
Produits d'immeubles hors exploitation		-19'006	5'102
Résultat annuel avant les variations des fonds		-285'871	478'938
Dissolution fonds de fluctuation Art. 74 LAI	6	250'000	-
Résultat annuel		-35'871	478'938

Flux de trésorerie

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Résultat annuel	-35'871	478'938
Amortissements	-	6'582
Variation des créances à court terme	-2'034	110
Variation des comptes de régularisation actifs	-1'141	136
Variation d'engagements de livraisons et prestations	3'898	-3'944
Variation des comptes de régularisation passifs	5'346	-3'579
Flux de trésorerie généré par l'activité d'exploitation	-29'802	478'243
Variations placements financiers	-360'165	-879'268
Flux de trésorerie d'investissements	-360'165	-879'268
Variations fond de fluctuation AI Art. 74	-250'000	-
Flux de trésorerie des activités de financement	-250'000	-
Variation liquidités	-639'967	-401'025
Liquidités au 1er janvier	2'515'083	2'916'108
Liquidités au 31 décembre	1'875'116	2'515'083

Annexe des comptes annuels 2022

Les principes comptables

Les comptes annuels de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) remplissent les exigences fixées par le CO, le nouveau droit comptable et FER 21. Le passage au système FER 21 et le nouveau droit comptable a eu lieu pour la première fois en 2015. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF). La structure des coûts a été calculé d'après la méthode Zewo.

La **date de clôture du bilan** de l'association est le 31 décembre.

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Liquidités

	2022	2021
	CHF	CHF
Caisse	1'651	2'118
Compte postal	50'269	10'191
Banques	1'823'196	2'502'774
Total liquidités	1'875'116	2'515'083

Les actifs liquides seront valorisés à leur valeur nominale.

2. Placements financiers

	2022	2021
	CHF	CHF
Titres	1'942'068	1'582'254
Reserve employeur OPP	140'756	140'405
Total placements financiers	2'082'824	1'722'659

Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché le 31.12.

3. Tableaux des immobilisations selon principe brut

	Ouverture		Transferts		Acquisitions		Amortissements		Stock final	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Biens immobiliers	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Equipements	3	401	0	0	0	0	0	-398	3	3
Véhicules	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Informatique	3	6'186	0	0	0	0	0	-6'183	3	3
Total	8	6'589	0	0	0	0	0	-6'581	8	8

	Valeur d'acquisition		Transferts		Amortissements cum.		Stock final	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Biens immobiliers	2'265'000	2'265'000	0	0	-2'264'999	-2'264'999	1	1
Equipements	3'565	3'565	0	0	-3'562	-3'362	3	3
Véhicules	61'803	61'803	0	0	-61'802	-61'802	1	1
Informatique	34'179	34'179	0	0	-34'176	-34'176	3	3
Total	2'364'547	2'364'547	0	0	-2'364'539	-2'364'539	8	8

Principes d'amortissements

Biens immobiliers: Année de construction 1991, les coûts de construction sont totalement amortis: la valeur comptable s'élève à CHF 1.00, le terrain est utilisé en droit de construction.

Equipements et véhicules: Sont en général amortis après une durée de 5 ans.

Equipements informatiques et logiciel: Sont en général amortis après une durée de 3 ans.

4. Autres obligations à court terme

Dans les obligations à court terme, les montants suivants envers les institutions de prévoyance sont inclus:

Autres obligations à court terme	2022	2021
	CHF	CHF
Caisse de compensation, LAA, LPP, assurance indemnités journalières	1'964	8'733
Caisse de pension UGZ, Zurich	15'534	17'150
Actifs parqués des sections dissoutes*	16'874	5'123
Avoirs des clients	9'235	9'340
Total autres obligations à court terme	43'607	40'346

* Selon les statuts des sections et de la CAB, les avoirs d'une section dissoute doivent être parqués pendant 5 ans auprès de la CAB. Si une nouvelle section est créée dans la région concernée, l'argent sera transféré à cette nouvelle section. Après 5 ans sans création d'une nouvelle section, la fortune de l'ancienne section tombe dans le patrimoine de la CAB.

5. Passifs de régularisation, c'est à dire „Charges non encore payées“

Dans le compte des passifs de régularisation sont compris les factures non encore payées suivantes:

Passifs de régularisation	2022
	CHF
Projets commencés avec l'UCBA et la EG Art. 74	11'220
Cours: Hôtels, honoraires, tests Covid, protection civil	34'663
Frais de chauffage, électricité, eau, téléphone, frais de port etc	2'518
Montant reçu de l'année suivante	4'330
Total autres obligations à court terme	52'731

6. Provisions

Pour les exercices avec restrictions Covid 2020 et 2021, les demandes de remboursement dues à des prestations inférieures aux prestations convenues ont été calculées par l'UCBA. Pour ces demandes de remboursement, nous avons constitué des réserves à partir du fonds de fluctuation.

	2022	2021
	CHF	CHF
Provisions pour fluctuation des cours*	56'000	56'000
Provisions pour Covid année 2020**	318'255	
Provisions pour Covid année 2021**	123'450	
Total Provisions	497'705	56'000

* Les provisions pour fluctuation des cours sont constituées pour les placements financiers. Les cours boursiers se sont déjà fortement redressés depuis le début de l'année 2023, c'est pourquoi une dissolution à la fin de 2022 suivie d'une nouvelle affectation n'est pas judicieuse.

** L'OFAS ne s'est pas encore prononcé sur la manière dont il va procéder avec les prestations non fournies en raison des restrictions Covid.

7. Collecte de fonds et frais généraux de publicité

Ces services ont entièrement été confiés à des sociétés externes. Les coûts correspondent aux dépenses facturées.

8. Frais de personnel

	2022	2021
	CHF	CHF
Salaires des employés	606'476	613'340
Honoraires de tiers	178'100	119'306
Assurances sociales	94'423	60'130
Autres frais de personnel	24'512	31'030
Total frais de personnel	903'511	823'806
dont charges administratives	128'644	115'074

Les frais du personnel ont été calculés d'après la méthode Zewo.

Pour les deux années, le nombre de collaborateurs à plein temps a été inférieur à 10.

9. Travail bénévole

Au total, nos bénévoles ont effectué 1'761 jours de travail.

10. Travail bénévole/gestion d'affaires

Les membres de notre comité central ont effectué env. 470 heures bénévoles (2021: 400). Ces derniers sont indemnisés selon les directives de la circulaire de l'OFAS et le règlement de remboursement de frais de la CAB. Le montant total des indemnisations du comité central s'élève à CHF 11'081.

La responsabilité de gérer les affaires incombe à une seule personne.

11. Frais administratifs de l'association ou de l'organisation

Les charges administratives ainsi que les frais d'entretien ont été calculés selon la méthode Zewo.

12. Transactions avec des organisations affiliées/passif éventuel

Le passif éventuel envers l'exploitation de la fondation IBZ se termine le 30.09.2018.

13. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels n'a été constaté après la clôture du bilan.

Modifications du capital et provisions

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Modifications du capital de fonds affecté

2021	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds d'utilisations déterminées	28'280	0	0	28'280
Fonds de réserve	0	0	0	0
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI*	614'667	412'108	0	1'026'775
Capital de fonds	642'947	412'108	0	1'055'055

2022	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds d'utilisations déterminées	28'280	0	0	28'280
Fonds de fluctuation, création de réserves	1'026'775	0	441'705	
Fonds de fluctuation, contribution de couverture (estimation 2022)			250'000	335'070
Capital de fonds	1'055'055	0	691'705	363'350

La contribution de l'AI pour les prestations selon l'art. 74 LAI est déterminée. Au moment de la clôture de l'exercice, une estimation de la contribution de couverture attendue doit être compensée avec le fonds de fluctuation depuis 2022. La correction de la contribution de couverture effective a lieu l'année suivante.

2. Modification du capital d'exploitation

2021	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	2'591'188	0	26'457	2'564'731

2022	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	2'564'731	478'938	0	3'043'669

Le capital d'exploitation est variable selon le résultat annuel.

3. Création de réserves

Pour les années d'exercice avec restrictions Covid, c'est-à-dire 2020 et 2021, les demandes de remboursement présumées en raison de prestations inférieures aux prestations convenues ont été calculées par UCBA. Pour ces demandes de remboursement, nous avons constitué des réserves à partir du fonds de fluctuation. L'OFAS ne s'est pas encore prononcé sur la manière dont il va procéder avec les prestations non versées en raison des restrictions imposées par Covid.

2022		Solde final francs
		CHF
Demande de remboursement AI Art. 74	Contribution de couverture année 2020	318'255
Demande de remboursement AI Art. 74	Contribution de couverture année 2021	123'450
Total		441'705

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision du contrôle restreint

adressé au comité de l'Action Caritas Suisse
des Aveugles (CAB), Zurich

Zurich, le 31 mars 2023

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et de pertes, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Selon cette norme, ce contrôle doit être planifié et exécuté

de manière à ce que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être détectées. Le contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation, du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des actes délictueux ou d'autres infractions à la loi ne font pas partie de cette révision.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon Swiss GAAP FER 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts

Honold Treuhand AG

Jakob Mäder

Expert-réviseur

Examineur responsable

Sven Meyer

Expert-réviseur

Legs et contributions de fondations

Legs

A la suite du décès de bienfaitrices et bienfaiteurs, nous avons eu le privilège d'accepter des legs très généreux et de libre disposition. Nous sommes, par-delà la mort, à jamais redevables d'une sincère gratitude envers les personnes défunt(e)s suivantes:

- Judith Althaus
- Werner Studer
- Helene Thut
- Dora Riemensperger
- Theodor Bucher
- une personne anonyme qui nous a envoyé 40 000 francs dans une enveloppe

Dons à la suite de décès et en mémoire de membres défunts

im Namen von

- Egon Wehrli
- Irène Betschart
- Lili Schneider
- Sepp Schmuki

Contributions de fondations, d'organisations et de sociétés

- ESTREMOZ Stiftung
- Erbschaft Heinz Oppenheimer Stiftung
- Dr. Hans Duttweiler Hug-Stiftung
- Heinz Schöffler - Stiftung
- Hatt-Bucher Stiftung
- Murlifam Stiftung
- Pestalozzi Heritage Stiftung
- Stiftung Kleeblatt

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ne sont pas mentionnés sur cette liste.

Revue enregistrées

Das gute Wort (La bonne parole)

L'organe de publication de la CAB avec des contributions à des sujets religieux, culturels et sociaux paraît tous les deux mois sur CD Daisy.

Equipe d'auteurs: Helga Gruber et Bettina Gruber Haberditz

Production: Roland Gruber

Nombre d'abonné(e)s: 134 env.

Tabor

Une sélection d'articles théologiques et politiques provenant de publications de la scène de l'église. „Tabor“ est paru encore deux fois sur Daisy-CD. Faute d'abonnés, ce magazine audio a cessé de paraître à la mi-2022.

Rédaction: Bettina Gruber Haberditz

Nombre d'abonné(e)s: 20 env.

But et organe de direction

But

L'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) a été fondée en 1933. Depuis lors, cette organisation d'entraide aux racines chrétiennes réunit les personnes aveugles, souffrant d'un grave handicap visuel et sourdes-aveugles qui bénéficient de l'encadrement et du soutien d'accompagnateurs et d'auxiliaires voyants.

En leur proposant des cours de formation continue, des rencontres régionales et un accompagnement personnel, la CAB aide les personnes concernées à être le plus autonomes possible et à puiser force et courage pour affronter le quotidien grâce à la rencontre avec d'autres handicapés.

Reconnue par la Confédération et les cantons, l'organisation est exonérée de l'impôt, politiquement indépendante et neutre en matière confessionnelle.

Organe de direction

Présidente de l'association

Madame Ruth Häuptli-Pelloli, Zofingue, signature collective à deux

Vice-président de l'association

Monsieur Franz Fux, Naters, signature collective à deux

Membres du comité central

Madame Sabine Bédert, Rolle
Monsieur Daniel Burri, Zurich
Madame Véréne Meyer, Lausanne
Monsieur Sandro Molinari, Tenero
Madame Elisabeth Walter, Mümliswil

Les membres du comité sont élus pour une période de deux ans.
La réélection est possible.

Organe de révision

Honold Treuhand AG, Zurich

Membres et collaboratrices/collaborateurs

Effectif des membres

Effectif des membres au 31.12.2021	690 personnes
Décès, déménagement, sortie en 2022	- 105 personnes
Entrée en 2022	+ 8 personnes
Effectif des membres au 31.12.2022	593 personnes

L'effectif comprend les aides et les personnes abonnées aux revues.

Bureau central

Rudolf Rosenkranz	directeur / responsable des finances
Barbara Gisler	administration des cours
Roland Gruber	conseil et relations publiques
Monika Meile	collaboratrice finances et salaires
Andrea Vetsch	responsable ressort formation et loisirs
Nina Zimmermann	responsable ressort conseil

Collaboratrices externes

Bettina Gruber Haberditz	rédaction „Tabor“ et „Das gute Wort“
--------------------------	--------------------------------------

Adresses des sections

Section St Theodul

(Haut-Valais)

Président: Franz Fux

Bahnhofstrasse 9c, 3904 Naters

Tél. 079 706 63 47

Aumônier: Abbé Jean-Marie Perrig,
Visp

Section Sta. Lucia

(Tessin)

Président ad interim: Mario Vicari

Viale Cattaneo 19, 6900 Lugano

Tél. 091 922 83 88

Tél. Ufficio Unitas 091 735 69 00

Aumônier: Padre Cristiano Baldini

Sektion Notre-Dame de la Lumière

(Fribourg, Vaud, Genève, Bas-Valais, Jura,
Neuchâtel)

Présidente: Sabine Bédert

Ch. du Couchant 2, 1180 Rolle

Tél. 021 825 41 34

Secrétaire: Gemma Marquis

Av. Saint-François 3, 1950 Sion

Tél. 027 322 13 72

Chanoine: Jean-Michel Lonfat, St. Bernhard,
Bourg St. Pierre

Section dormante: St Urs und Viktor

(Berne, Soleure, Bâle)

Présidente: Elisabeth Walter

Sagigässli 4, 4717 Mümliswil

Tél. 062 391 40 14

Aumônier: vacant

CAB Secrétariat central

Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)

Schrennengasse 26, 8003 Zurich

Téléphone: 044 466 50 60

E-Mail: info@cab-org.ch

Internet: www.cab-org.ch

IBAN: CH05 0900 0000 8000 6507 7